

Image not found or type unknown



Raccordement tout a l'égout vente immobilière

Par **Topsy10**, le **11/01/2014** à **21:06**

Bonjour,

Nous sommes en train d'acquérir une maison en région parisienne compromis signé, et en attente pour l'acte authentique .

Il existe actuellement une fosse raccordée au tout a l'égout mais l'ouverture prochaine d'une station d'épuration implique que la fosse doit être condamnée , l'évacuation se fera directement vers le tout a l'égout. Qui doit payer les travaux de raccordement ? Le vendeur ou l'acheteur .

Merci de votre réponse